EASTS IN 100

Pour les Fonctionnaires des Régions Dévastées

La question de l'indemnité spéciale de résidence

A la fin de la séance de samedi der-nier, à la Chambre, mes collègues Cadol et Evrard, sur le budget des dépenses extraordinaires de l'Instruction publi-que, ont posé avec précision à la Com-mission des finances une question qui intéresse, d'ailleurs, non seulement les fonctionnaires de l'enséignement, mais tous les fonctionnaires des régions dévastées. — la guestion de l'indemnité vastées, — la question de l'indemnité spéciale de résidence qui leur a été accordée par la loi du 30 mars 1919.

cordée par la loi du 30 mars 1919.

De quoi s'agissaii-il? Le gouvernement avait demandé 10 millions pour l'année 1023. Les crédits accordés pour la présente année 1922, montant à 8.500.000 francs, ont été insuffisants et le Ministre a dù demander des crédits supplémentaires. C'est pour échapper à cette nécessité, qui rompt avec le relatif équilibre du budget ordinaire une fois volé, que sa demande avait été élevée à 10 millions.

Lè-dessus la Commission des finan-

Là-dessus, la Commission des finan-ces, au contraire, comme indication d'un resserrement des dépenses, avait mené le crédit pour l'enseignement à

C'est à cette occasion que Cadot, sur C'est à cette occasion que Cadot, sur le principe, Evrard, sur les modalités d'application, ont présenté des observa-tions et finalement obtenu gain de cause. Ils ont critiqué, avec une docu-mentation vécue, l'établissement des pourcentages échelonnés selon la circu-laire du 8 avril 1919 et, appuyés par M. Rillart de Verneuil et "ouis Marin, ils n'ont pas eu de peine à établir, l'in-certitude et l'arbitraire du système d'at-tripution des indemnités. tribution des indemnités.

. A vrai dire, un moment, la thèse d'Evrard se retournait contre lui. Quand d'syrard se retournait contre lui. Quant il se plaignait, d'une part, que le pour-centage du Nord fût supérieur à celui de la Marne, et qu'il demandait, d'autre part, qu'on tint compte non seulement du coefficient de dévastation, mais aussi du coefficient de dévastation, mais aussi de la cherté de la vie, il voudra bien convenir que si le pourcentage est supérieur dans le Nord industriel et surpeuplé à celui de la Marne rurale, c'est précisément parce que la Commission a teru compte des différences du cont de la vie dans l'une et l'autre région. Et la varieté des indemnités ne va point sans quelque arbitraire, leur égalisation absolue en créerait une autre, plus simple, mais non moins grave.

La réponse d'Herriot, au nom de la Commission des finances, n'était pas

Commission des finances, n'était pas sans danger.

— Le chiffre des crédits, disait-il, n'a

pas d'importance, puisqu'il est forfai-taire. La Commission instituée au Mi-nistère des Finances établit des barè-mes, on multiplie par le nombre des intéressés et le chiffre total s'impose.

Je n'eus pas de peine à montrer à Her-riot, d'un mot, que la réduction du cré-dit au budget serait, pour la Commis-sion, une indication grave de réduction tes barèmes. Il voulut bien en convenir, de sorte que le chiffre de 1922 fut main-tenu.

Le Ministre des Finances, d'autre part, a recueilli les observations de dé-iail qui lui ont été présentées par Evrard sur l'incohérence et la minutie vexatoire de certaines mesures administratives,— auxquelles il serait vraiment bon de mettre un terme.

En réalité, comme le faisait observer Léon Bérard, la discussion de ces cré Léon Bérard, la discussion de ces crèdits, portès à la rubrique « Services généraux des Ministères » n'est pas tant une affaire d'Instruction publique qu'une affaire des Régions Libérées. Tous les fonctionnaires relèvent du même régime, à quelque Ministère qu'ils appartiennent et c'est à M. Reibel que la question devra être posée dans son ensemble.

Esse a commence par un crime

épouvantable

Londres, 12. — On a reçu de nouveaux détails sur les attentats commis à Dublin et qui sont, redoute-t-on, le prélude d'une campagne incendiaire engagee, par les rebelles contre les autorités de l'État libre.

Chez M. Mac Garry, membre du Dail Etreann, dont la résidence a été entièrement la proie des flammes, une scène particulièrement tragique s'est déroulée.

Vers 21 heures 30, alors que M. Mac Garry était àbsent, cinq hommes armès lirent irruption dans la selle où la femme et la mère du députe veillaient en attendant le retour de ce dernier. Après les avoir enfermées toutes deux dans une pièce voisine, les inconnus répendirent du pétrole sur les meubles et sur le plancher, puis ils y mirent le l'eu. Cest en vain que la vieille dame les supplia d'épargner la vie de ses trois petits-fiis qui dormaient à l'étage supérieur, mais les assaillants ne lui permirent pas d'aller les cheroher. Pendant ce temps, l'incendie faisait rage et s'étendait rapidement aux autres parties de la maison. Soudain, Mme Mac Garry se précipita vers l'escalier en flammes et, se jetant dans la fournaise, elle monts jusqu'à la chambre où reposaient ses enfants et redescendit avec êux tandis que ses vétements commençaient à brûler. Mais les trois bambins, âgés de 7 à 9 ans, furent grièvement brûlés et l'un d'eux est dans un état critique.

L'hérofque mère elle-même a été grièvement blessée. Quant à la maison, elle-n'est plus qu'un monceau de cendres. Bien engagée dans cette première passe, nous pouvons espérer qu'elle sera résolue avec lui.

DANIEL-VINCENT, Député du Nord

MARKET THE PARTY OF THE PARTY O Les débats de l'Affaire du cuirassé « France »

Lorient, 12. — La deuxième journée des débats de l'affaire du cuirassé « France » a été réservée aux témolgnages. Le capitaine de vaisseau Vallat, comman-dant le cuirassé « Paris », reçut les signaux du « France » demandant d'envoyer toutes les embarcations.

du « France » demandant d'envoyer toutes les embarcations.

Le témoin déclara avoir chois!, lui aussi, le passage de la Teignouse pour rentrer au mouillage de Quiberon, parce que ce chemin était plus court d'une heure et demie et qu'it était plus court d'une heure et demie et qu'it était plus court d'une heure et demie et qu'it était plus court d'une heure et demie et qu'it était plus comme absolument sur.

Le pilote-major Tanguy Pierre, charge pendant la guerre de convois à Quiberon, déclara avoir fait passer par la Teignouse, du let janvier à l'armistice. 8355 navires, du l'et janvier à l'armistice. 8355 navires, du l'et janvier à l'armistice. 8355 navires du l'etcola de pilotage actuellement en vigueur.

Les piotes chargés de ces convois s'en tenate aux instructions de l'écola de pilotage actuellement en vigueur.

Le premier maître-pilote Marty a reconnu la roche fatale au cours de sondages uitterjeurs.

L'ingénieur nydrographe Marty à recomme la roche fatale au cours de sondages ultérieurs.

Une autre roche se trouvait exactement dans l'alignement des feux de Port Navalo et de la Teignouse.

L'ingénieur en che' hydrographe Florian Laporte donna des renseignements techniques contredits nar la défense et la séauce fut levée.

L'ÉNERGIE DES MARÉES

UNE EXPÉRIENCE INTÉRESSANTE

Une station d'essai d'utilisation de la houille verte va être créée dans le Finistère et le Nord aura bientôt la sienne

tales et scientifiques, de nombreux sys-tèmes ont été présentés pour utiliser une force formidable, perdue dans des immen-

sités. Il serait oiseux de les produire ici, car ils

comportent de nombreuses variantes résul-tant des circonstances géographiques lo-cales, mais tous nécessitent de coûteux bar-rages munis de vannages importants,

Heureuse initiative

Comme nous l'avons dit, il n'existe actuel-lement aucune application pratique de cap-tation d'une puissance importante d'éner-gia maritime

détail portant sur les modalités d'application.
D'après l'exposé des motifs, l'usine de
l'Aber-Wrach sera susceptible de fournir
aux heures de pointe une puissance de
3.200 HP et une force minimum constante
de 1700 HP, représentant en total une écotions de charbon.
Si, comme on l'espère, cette station d'essai donne des résultats suffisants pour permettre d'espèrer mieux encore par des perfectionnements ultérieurs, le champ d'heureuses expèriences s'agrandira et bientôt
nos côtes du Nord seront dotées d'un organisme analogue, installé dans la région de
DUNKERQUE.
L'expérience proposée doit être considérée

DUNKERQUE.

L'expérience proposée doit être considérée comme un prélude indispensable à l'exécution de travaux plus grandioses appelés à libérer notre industrie française de la lourde rançon prélevée, au préjudice de notre renaissance économique, par les charbonnages étrangers et des spéculateurs à l'affût de profits inavouables.

Président de la République

Son avenement a été marqué

par des bagarres à Varsovie

Varsovie, 12. — Le nouveau Président de la République, M. Narutowicz, a prêté ser-ment hier devant les membres des deux Chambres, réunies en Assemblée nationale. Dans le but d'empêcher la réunion de l'Assemblée nationale, des étudiants natio-nalistes ont malmené plusieurs députés et sénateurs.

senateurs.

Des bagarres se sont produites entre des étudiants et des groupes d'ouvriera.

Plusieurs manifestants ont été blessés.

A la suite de ces incidents, le chef de la police a été relevé de ses fonctions.

Le ministre de l'Intérieur a donné sa dé-mission. L'ordre a été rétabli.

Un accident d'automobile a falt huit victimes

Un automobile, conduit par M. Oudin, s'est-jeté contre un erbre de la route, à Amil-sur-Meuse, per suite de la rupture de la direction. Les sept occupants ont été blessés plus ou moins grièvement. Un Italien a été toé.

Des cérémonies à Strasbourg pour le Centenaire

de Pasteur seront présidées par M. Millerand

Strasbourg, 12. — Le Comité de l'exposi-tion du centenaire de l'asteur vient d'iri avisé que le Président de la République pré-sidera les cérémonies d'inauguration du mo-nument et du musée Pasteur, le 1er juit 1923.

1923.
Ensuite, M. Millerand assistera à l'ouverture de la grande exposition du centenaire
qui est appelée à faire revivre l'œuvre du
savant au point de vue industriel et social.
Avant d'arriver à Strasbourg, M. Millerand
s'arrêtera un jour à Mulhouse (29 mai), et à
Colmar (30 mai). L'Alsace recevra dignement son ancien commissaire général.

Pour la création du crédit

en faveur des artisans

Au cours du Conseil des ministres de mardi malin, M. Peyronnet a fait signer un décret instituant une commission informi-nistérielle, en vue de las création du crédit en faveux des artisans.

Depuis longtemps, le problème de l'utili-ation de l'énergie marine préoccupe nos ngénieurs et nos savants.

Nombreux sont les systèmes proposés et revetés, mais aucune application pratique ingénieurs et nos savants.

Nombreux sont les systèmes proposés et brevetés, mais aucune application pratique n'a encore été réalisée ni même tentée sur un terrain étendu d'expériences. La raison en est facile à saisir.

La captation d'une force aussi mobile

variable que celle de la mer, se heurte à d'énormes difficultés techniques et finan-



M. RAIBERTI

Les ohutes établies sur les cours d'eau pu de montagnes sont relativement alsées et économiques à exploiter, parce que teur débit est à peu près constant et no varie-guére qu'ess épôques nombles de craes, ou d'étage.

détage.

On peut des lors calculer les ouvrages et le matériet hydraulique nécessaires sur une moyenne dont la pratique a confirmé les tangibles modalités.

les tangibles modalités.

Par contre, les chutes artificielles que l'on se propose de créer pour utiliser les marées, présentent un maximum d'irrégularités, au point de vue hauteur et débit journalier et l'énergle utilisable apparatt aussi changeante que discontinue.

changeante que discontinue.

Au cours d'une marée ordinaire, la puissance utile vaire dans le rapport de 1% 4 et de 1 à 10 pour les grandes poussées déferiant sur nos digues.

Il est démontré qu'il est impossible de réaliser pratiquement une chute de plus du tiers de l'amplitude maxima de la marée

des rebelles irlandais

Elle a commencé par un crime

époutantable

Des mercantis vont être

Athènes, 12. — Le gouvernement révolu-tionnaire vient de décréter la peine de mort contre ceux qui accaparent secrètement la farine dans le but d'en faire monter le cours et de la vendre plus cher.

Lire en 2º page: L'ACTION.INTERNA-TIONALE CONTRE LA GUERRE, AU CONGRES DE LA HAYE.

Lire en 4º pag:: SAVEZ-VOUS EXACTE-MENT CE QU'EST LE PAMEUX BASSIN DE LA RUHR?

condamnés à mort

Une campagne incendiaire La Pologne a un nouveau

La Chambre a poursuivi la discussion du Budget

ROUBAIX-TOURCOING

Elle a voté les chapitres du budget des Beaux-Arts

La séance de l'après-midi, au l'elais-Bourson, a été consacrée hier à la suite de la
discussion du budget des Beaux-Arts, dont
tous les chapitres ont été adoptés.

M. YBARNEGARAY se plaignit que M.
Gémier, directeur du l'héâtre de l'Odéon,
ett fait appel à la collaboration de Max
Reinhardt, directeur d'un théâtre de Berlin
et signataire du manifeste des 93.

Le ministre répondit que M. Gémier n'engageait l'Etat en aucune façon et qu'au surplus, on n'entendrait pas M Reinhardt sur
une scène française tant que lui, Léon Bérard, serait chargé du département des
Beaux-Arts.

MORUCCI demanda que l'accès des Musèes fut gratuit, non seulement les jeudi et
dimanche, mais encore le samedi, jour où
de nombreux travailleurs bénéficient de la
semaine anglaise.

PAUL-BONCOUR et M. DE MAGALLON suggérèrent l'idée qu'une partie des recettes fût consacrée à l'augmentation du nombre

des gardiens.

Ce matin, suite de la discussion sur 'a taxation des farines.

La taxation des farines

Dans sa séance du matin, la Chambre avait abordé la suite de la discussion du projet de loi réglant les pouvoirs des préfets en malière de taxation de certaines denrées

en matière de taxation de certaines dentes alimentaires

MM LACOTTE, RUHL, LEVASSEUR, BARTHE, DE MORO-GIAFFERI, Ernest LAFONT, prirent successivement part au débat, qui fut, à certains moments, des plus vits.

M. CHERON, une fois de plus, affirme que la loi actuelle permettait de frapper les spéculateurs, tout en épargnant les petits commerçants, qui étaient injustement traqués.

quée.

Le ministre ajouta que le Gouvernement, pour augmenter la production et éviter les importations, devait se résoudre à taxer la farna, mais qu'il n'avait aucun enthousiasme pour les taxes. Bientôt, dit-il, des meeures analogues seront prises pour la vianda.

La grève des ouvriers des tramways de Lille

Ble wa pas été suivie par les employes du roulement.

Nous disions hier, qu'à la réunion tenue sidi soir, dans une salle de l'estaminet de alion, rue de l'Arc, les employés de la Cie se Tranways de Lille et de sa bantieue apartenant au service du roulement, avaient é convoqués par leurs camarades des atores et du service technique en grève de les vendredi soir. Il s'agissait, on le sait, vaur ces derniers de demander aux wattmen pour ces derniers, de demander aux wattmen et receveurs, s'ils consentaient à se colida-riser avec eux et à cesser le travail, dans le but de faire promptement aboutir leurs

revendications.

Afin qu'sucune pression ne fut exercée sur quiconque, les assistants déciderent de se prononcer sur cette question, à l'aide du vote secret. On connaît le résultat de ce vote que suivit la proclamation de la grève

rénérale. Cependant, mardi, quatre défections seu-ement se produisirent parmi les employés du roulement et le service des tramways

chi roulement et le service des tramways s'effectus comme à l'ordinaire.

Ce résultat tout à fait inattendu, après le vote unanime de la veille, fut sérieusement commenté mardi soir, dans une nouvelle réunion tenus également au Galion, par les grévistes. Ces derniers, après que divers orateurs eurent pris la parole, décidèrent la continuation de la grève.

Da nouvelles démarches amicales, seront en outre à nouveau tentées auprès des watt-

en outre à nouveau tentées auprès des

men et receveurs.

A l'issue de leur réunion, les grévistes pré-cédés de tambours et de cors de chasse, ont parcouru en certège quelques rues du cen-tre de la ville, en saluant de cris divers les tramways qui passaient.
Co soir, aura lieu à 18 heures, une nou-

Une mère criminelle eut son père comme complice

Melun, 12. — Le jeudi 23 novembre, dans le petit village de Pamfou (Seine-et-Marne) Mile Lucie Binet, étouffait avec une ser-viette un garçon ne viable. Le père de Mile Binet, M. Louis Binet, 57 ans, enterra le pe tit cadavre dans son jardin potager.

Les deux inculpés ont été mis en état d'arrestation.

L'ALMANACH панананананана DE вначананананана

L'ÉGALITÉ"

est paru

Le plus illustré, le plus amusant

minimum, 1 fr. 25 MANAGEMENT OF THE PARTY OF THE

On y trouvera l'Oracle du Destin et une partie régionale complète

APRÈS L'AJOURNEMENT DE LA CONFÉRENCE DE LONDRES

La France prendra seule des gages sur le Rhin

Cependant elle restera l'amie et l'alliée de l'Angleterre

Voici comment se présente la situation après l'ajournement au 2 janvier de la Conférence de Londres :
Sur la questior des dettes interalliées, un grand pas a été fait. L'Angleterre, en réalité, a retiré la désastreuse note Balfour d'août dernier. Le fait seul que M. Bonar Law accepte la discussion de ces dettes et qu'il ne repousse pas le principe, est un fait du plus haut intérêt. C'est ainsi le signe que la bonne volonté marque de son empreinte le nouveau cabinet britannique.
Sur la question des gages, qui a dominé

preinte le nouveau cabinet britannique.

Sur la question des gages, qui a dominé toute la conférence de Londres, bien que le communiqué officiel soit muet, aucun accord n'est intervenu. Et c'est dans le gage de la Ruhr, dont l'Angleterre ne veut à aucun prix, que réside le plus gros obsacle à la réalisation de l'accord. La France entend occuper la Ruhr en vertu du droit d'hypothèque.

L'Angleterre s'y oppose pour une raison purement sentimentale, traduite parlout en deux mots : inutile et dangereuse.

M. Poincaré a réservé la liberté

M. Poincaré a réservé la liberté d'action de la France

Avant son départ pour Paris, où il est rentré mardi après-midi, M. Poincaré a reçu à Londres, les journalistes français et leur a fait quelques déclarations qui peuvent se résumer ainsi :

« Au cours de nos conversations, nous n'avons discuté à fond que la question de la note allemande et celle des dettes de guerre interalliées européennes. Notre una-nimité à rejeter la note allemande. preuve que nous sommes tous d'accord pour ne que nous sommes tous d'accord pour ne plus nous contenter de mots de promesses vagues de la part de l'Allemagne. C'est là une constatation hautement encourageante. "Sur le sujet des déties, un grand pas a été accompli, puisque M. Bonar Law nous a donné l'assurance que la question pouvait étre abordée en dehors de l'Amérique. D'ail-leurs, le premier-ministre anglais s'expli-quera incessamment à cet égard, aux Com-munes.

munes.

» Je tiens cependant à dire, pour précise
un point relatif à l'amulation des bons C
que je ne copsens à cette sanulation qui
jasqu'à concurrence du montant de la dett
irançaise envers la Grande-Bretagne.

Irançaise envers la Grande-Bretagne.

» Nous n'avons pas disculté à fond la question des gages. Elle sera reprise au cours des entretiens de Paris, au début de janvier. J'ignore si le point de vue français sera adopté. Mon impression, c'est que, sons sa forme actuelle, il a peu de chances de l'être; mais j'ai réservé la pleine liberté d'action de la France à ce sujet et, si un accord ne s'établissait pas, la constatation du désaccord n'entraînerait pas la rupture de l'Entente. D'autre part, si, à Paris, on parvient à s'accorder sur un programme, on convoquera immédiatement une conférence plénière, à laquelle participeraient tous les, pays intéressés, et qui pourrait avoir lieu, soit à Bruxelles, soit à Paris.

« La France seule, au besoip.

« La France seule, au besein, fera respecter ses droits »

Aux déclarations de M. Poincaré, on croit devoir ajouter ce commentaire, une personnalité autorisée :

une personnalité autorisée :

« La France, en janvier, prendra des gages sur le Rhin.

» L'Angieterre ne les prendra pas.

» Cependant, la France et l'Angleterre,
resteront amies et alliées.

» Elles collaboreront ensemble à Lausanne et ailleurs; elles travailleront au rétablissement de la paix.

» Il n'est pas nécessaire, pour que les

deux nations fraternisent, qu'elles marchent deux nations fraternisent, qu'elles marcheft au même pas cadencé sur la même routé; il est seulement nécessaire qu'elles tendem au même but et qu'elles ne se harcèlent pas de soupcons, le long du grand chemin de la vie. » La France est à bout de patience. Apras l'avoir envahie et ruinée, on l'a lanterner et on l'a bafouée. Elle fera, au besoin, sedis, respecter ses droits ».

Quand M. Poincaré s'expliquera-t-il?

Paris, 12. — En présence des incidente qui viennent de se produire à la réunion des ministres Alliés à Londres, on se demande, à la Chambre, quand et comment il sera possible d'obtenir du président du Conseit des explications au sujet de cette confé-

La Commission des Finances en particu-lier est prête à fournir à M. Poincaré l'occasion de s'expliquer devant la Chamt aussitot qu'il le jugera possible.

M Bonar Law a parlé devant les Communes de la question des dettes

Londres, 12. — A la Chambre des Communes, M. Kenworthy ayani demandé si le gouvernement avail l'intention de faire, avant la session actuelle, une déclaration au sujet des réparations allemandes ou 4d l'application de sanctions à l'Allemagne per le gouvernement français, M. Bonar Law a répondu : « Alnei que la Chambre le sait, les conversations qui ont eu lieu à Londres, doivent être reprises à Paris en janvier.

ares, doivent etre reprises a Paris en janvier.

« Dans ces circonstances il ne me gera put possible de parler des discussions qui ont déjà eu lieu.

» Toutefois il est un sujet, la question ded dettes européennes et alliées, dont on a fait mention can- la preese et comme on peut considérer cela dans une certaine mesure comme une déviation de notre politique précèdente, ie crois qu'il est préférable de reporter à la Chambra, autant que je le puis, les paroles que j'al employées. J'aj dit qu'il me serait par juste qu'un réglement fut effectué de felle açor que nous royons le seut pays alife dar paierait virtuellement une ne de le le puis pays alife dar paierait virtuellement une ne me serait par mes serait par serait pas estat de le le le puis le comme serait par l'un passe de la le de l'estat de l'estat de la le le le l'estat de l'estat de l'estat de le le le le le l'estat de l'

pays altie qui palerait virtuellement une indemnité.

n Ce qui me semblait juste, était d'évaluer le montant total obtenu de l'Allemagne et de dire l'« Comme vous n'obtence pas de l'Allemagne tout ce à quoi vous vous attendiez, nous devons réduire nos créances ».

n Pour cette raison et je crois que c'est une chose importante, l'ai ajouté: « Si nous voyions quelque chance d'un règlement complet avec la perspective que ce règlement aurait un caractère définitif, nous serions disposés à courir un certain risque d'a ne pas recevoir, en fin de compte autand des Alliés et de l'Allemagne que nous pourons avoir à payer à l'Amérique.

» Mais j'ai également ajouté qu'il syrait insensé de faire de pareilles concessions, si la question tout entière devait être unverte à nouveau ».

M. Kenworthy demanda si cela signifiait qu'aucune déclaration ne serait faite jeudi porchain.

M. Kenworthy neonte : « Est ill receible.

M. Kenworthy ajouta: " Est-il possible

M. Kenworthy ajouta: « Est-il possible que la France applique la sanction avant que la Chambre des Communes ait l'occasion de discuter la question? » M. Bonar Law répondit : « Sans tesdoute, de Dombreuses questions me serviniposées au cours du débat, jeudi pruchasit » Je ferai de mon mieux pour y répondre, sans mettre en péril le succès des conversations ultérieures ».

MARKET THE THE PARTY OF THE PAR Un drame d'amour Un drame sanglant

entre "fils à papa"

L'un a frappé l'autre de quatre coups de couteau

Clermont-Ferrand, 12.— Depuis .ongtempe des fabricants de coutellerie de Thiers, Mis Béchon-Gironde, père et fils, sont en difficulté avec la banque Guionin. Il y a queiques mois, M. Guionin père avait fait condamner pour diffamation, par le tribunal correctionnel, le fils Béchon-Gironde.

Au cours de leurs multiples précès, les Béchon-Gironde avaient dû céder en nantissement aux banquiers un immeuble abritant un de leurs ateliers, M. Guionin n'étant papayé, avait décidé de faire expulser de ce local les débiteurs récalcitrants.

L'opération devait avbir lieu aujourd'hui, mais hier soir, vers 6 heures, à la ortie des bureaux de la banque, le fils ±&.hon-Gironde, ge de trente ans, guetta le fils Guionin, du même âge que lui, et lui porta deux coups de coutean, le blessé étant à terre, l'agresseur le frappa de deux autres coups de coutean et s'enfuit.

Il alla aussitôt informer son père ce son acte.

Tandis que des passants et des employés

acte.

Tandis que des passants et des employés
de la banque relevaient M. Henri Guionia
et le transportaient à son domicile, 'e fils
Béchon-Gironde, accompagné de son père,
alla se constituer prisonnier.
L'état de la victime est des plus graves.
On désespère de la sauver,

1000

L'Angleterre va construire deux nouveaux culrassés

en Cour d'Assises

La femme et l'amant qui tuèrent le mari seront pendus

le mari seront pendus

Londres, 12. — Hier a pris fin a Londrea un procès qui a passionne l'opinion publique toute cette semaine, à un degré extraordinaire. Un jeune homme, nommé Bywaters, agé de 20 ans, était accusé d'avoir assassiné ét. Thompson, avec la complicité de la femaie de celui-ci, Edith Thompson, 28 ens, doug il était l'amant. Au cours des débats, Byawaters a constamment cherché à innocenter sa maitressé, femme au caractère romanseque et passionné. C'est bien, en effet, une atmosphère de roman qui se dégage de la correspondance échangée entre se dead amants, Mais Mme Thompson était accuséd d'avoir, à l'instigation de Bywaters, essay, elle aussi, d'empoisonner à plusieurs eprises son mars. Ces tentatives ayant échoué, c'est alors que Bywaters se décida à tuer à couje de contesu le mari génant. De nombreusei lettres établissaient cette participation à l'assassinat.

'assassinat. La question était de savoir si Mme Thomp son serait reconnue coupable par le jury, et condamnée, en conséquence, à parlager le peine du meurtrier.En dépit des affirmations de Bywaters, qui prétendait assume toute la responsabilité du crime, le jury a recon-nu Mme Thompson coupable de meurire et l'a condamnée à mort, après deux heures de délibérations. Pineieurs femmes sensities d'évanouirent à l'émoncé du jugement.

s'évatoutrent à l'émonée du jugement.

On sura vne idée de l'émotion soulsvée par ces débats lorsqu'en saura que la l'oule laissit queue des heures entières aux portes du tribuns!, attendant l'ouverture des séas-ces. En prévision de la dernière audienteum grand nombre de femmes éfeatent manue contre les portes dès dimanche, à I neure de l'apprèsimidi. Vingt-deux heures d'attents se les découranteses pas-

Réclamez-le à nos vendeurs

Réclamez-le à nos vendeurs

hier soir à la Chambre des communes, que le gouvernement a décidé de construire deux valescaux de ligne, comme îl y est autorise par le traité de Washington.